

Bulletin Municipal N°173

novembre 2016

L'an deux mil seize, le quatre novembre, à vingt heures trente minutes,

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Marcel BONNEVALLE, Maire.

Etaient présents : Mr Marcel BONNEVALLE, Maire, Mr Jean Marie MAHIEU, Mme Odile SCELLES, Mme Catherine MOUTEL-ROMY, Mr Stéphane LE BRET, adjoints, Mr Jean-Yves LESEAULT, Mme Valérie DOBICHE, Mme Nathanaëlle LEBLOND, Mr Sébastien KOSLOFF, Mme Laurence LE FEIVRE, formant la majorité en exercice.

Etait absente excusée : Mme Sylvie CHEVAL, Mr Stéphane TIREL.

Etait absente : Mme Mélaine VAULTIER.

Date de convocation : 28 octobre 2016 – Date d'affichage : 10 novembre 2016

Nbre de conseillers en exercice : 13 – Nbre de présents : 10 - Nbre de votants : 10

M. Jean Marie MAHIEU a été élu secrétaire de séance.

Signature du registre du compte rendu du précédent conseil, adopté à l'unanimité, et des délibérations.

1. DROIT DU SOL

La loi ALUR du 24 mars 2014 impose aux communes qui appartiennent à un Etablissement Public de Coopération Intercommunal de plus de 10 000 habitants, l'instruction des actes d'urbanisme sans le concours de la DDTM, à compter du 1er janvier 2017 pour les communes disposant d'une carte communale comme Cahagnes. La communauté de communes Aunay Caumont Intercom disposant d'un service d'instruction des autorisations d'urbanisme depuis 2015, le conseil municipal décide de confier à compter du 01 janvier 2017, l'instruction de tout ou partie des autorisations et actes relatifs à l'occupation des sols au service instructeur de la communauté de communes Aunay Caumont Intercom.

2. NOMINATION DE L'IMPASSE DU NOUVEAU LOTISSEMENT

Les parcelles du nouveau lotissement des Consorts LAVARDE situé « route de Sept Vents » ont toutes été vendues et certains permis de construire ont déjà été déposés.

Après avis favorable des Consorts Lavarde, le conseil municipal décide de nommer cette nouvelle rue qui a été créée dans ce lotissement « Impasse des mésanges » dans la continuité des noms d'oiseaux donnés aux autres rues de cette partie du bourg.

Le lotissement comprenant 6 parcelles, il est décidé de garder les numérotations déjà attribuées par le lotisseur et le notaire sur chaque acte de vente.

3. CENTRE DE LOISIRS DE LA VALLÉE DE CRAHAM

Le conseil municipal a reçu Monsieur RECHER, qui sera peut-être, le prochain gérant du centre de loisirs. Monsieur RECHER possède des mobil-homes en divers lieux et voudrait les rapatrier en un seul lieu. L'état actuel du camping (de nouveaux travaux de réfection sont à accomplir par l'actuel gérant) et

Secrétariat de mairie ouvert les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et le mardi de 16h à 19h.

Tél : 02.31.77.58.46 email : mairie@cahagnes.fr site internet : www.cahagnes.fr

Téléphone pour les urgences : 02.31.77.46.90.

Un problème particulier ou un renseignement sur un sujet suivant ; appelez directement votre référent :

les routes ou chemins : M. Stéphane LE BRET au 06.69.07.64.40	l'électricité : M. Sébastien KOSLOFF au 06.62.54.02.25
les logements communaux : Mme Nathanaëlle LEBLOND au 06.60.25.87.31	l'eau : M. Jean-Marie MAHIEU au 06.29.70.82.46

la présence de locataires toute l'année (ce qui est contraire au règlement du lieu) ne lui permettent pas de s'engager dès maintenant.

4. VOTE POUR LES PRIMAIRES RÉPUBLICAINES

Le bureau de vote aura lieu les 20 et 27 novembre prochains, de 8h00 à 19h00 à la salle Edeline (et non à la salle de fêtes) comme indiqué sur le site « Les Républicains ».

5. DATES A RETENIR :

Vendredi 02 décembre: prochaine réunion du conseil municipal.

Dimanche 04 décembre : marché de Noël de l'APE à la salle polyvalente.

Samedi 10 décembre : spectacle de Noël du comité des fêtes à 15h00 à la salle polyvalente.

Dimanche 18 décembre : matinée Tripes / Frites ou assiette anglaise à la salle polyvalente.



6. LE MOT DES ASSOCIATIONS ET DES ORGANISATEURS D'ACTIVITÉS

► ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Lors de son marché de Noël du 04 décembre 2016, l'APE propose **une tartiflette à emporter** pour 5 € la part à commander avant le 25 novembre auprès Madame Tirel : 06.58.20.72.62 ou Madame Thomasse : 06.32.20.77.94.

► COMITÉ DES FETES

Le spectacle de Noël du comité des fêtes aura lieu le **samedi 10 décembre** à la **salle polyvalente** de Cahagnes. Rendez-vous à **15h00**, spectacle de clown, visite du père Noël animeront ce moment convivial et familial. Un gouter sera offert aux enfants et aux plus grands pour terminer la journée.

► AS CAHAGNES

L'AS Cahagnes organise une **matinée tripes / frites**, ou Assiette anglaise le **18 décembre** à la **salle polyvalente**.

Prix : 12 euros avec kir, fromage et dessert. Réservation de préférence au 06.14.83.15.92



CENTRE AÉRÉ
*Les p'tits monstres
rigolos*



ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS SANS HEBERGEMENT
VACANCES DE NOËL 2016 (Du 19 au 23 décembre)

1. Situation géographique :

- Ecole maternelle et Base de Loisirs de Cahagnes.
- Cantine scolaire, gymnase intercommunal et terrain multisports.

2. **Rayon d'action du centre :** Commune de Cahagnes, les Loges, St. Pierre du Fresne et SIVOS de la Drôme.

3. **Public concerné :** Enfants de 4 à 12 ans :

- Les « Petits » : de 4 à 6 ans : petite, moyenne et grande section.
- Les « Moyens » : de 7 à 12 ans : du CP à la 6^{ème}.

4. **Agrément et encadrement :** 1 directeur (Joachim HAY) et 4 animateurs diplômés du BAFA (animateurs du centre de juillet) :

--- 16 places pour les 4/6 ans : 2 animateurs et 24 places pour les 7/12 ans : 2 animateurs

5. Jours et heures de fonctionnement : Du lundi au vendredi inclus :

- Matin : accueil échelonné entre 8h et 9h30 (début des activités à 9h30).
- Soir : départ échelonné entre 17h et 18h30.

6. Inscriptions et questions administratives :

Inscriptions à la journée ou à la semaine et exclusivement à l'agence postale de la commune de Cahagnes (auprès de Mme. Véronique DUJARDIN) du mardi au samedi, de 9h à 12h.

Aucune inscription ne sera prise par téléphone. L'inscription sera validée contre le paiement obligatoire avant le début des vacances (encaissement à la fin des vacances). On ne pourra accepter aucun enfant sans inscription préalable. Les chèques-vacances ne sont pas acceptés.

Les familles doivent remettre obligatoirement à l'équipe d'animation les fiches sanitaires ainsi que les autorisations parentales signées données à l'inscription (**impérativement pour le lundi matin**).

7. Repas et goûters :

Les enfants doivent apporter leur pique-nique tous les matins. Il y aura possibilité de réchauffer des plats apportés par les enfants. Les repas auront lieu dans la cantine scolaire (aucun accès à la cuisine). L'eau sera fournie par le centre afin que tous les enfants aient la même boisson à table.

Les goûters (du matin pour les « Petits » et de l'après-midi pour tous) seront prévus par les animateurs.

8. Activités :

Les activités sont établies par l'équipe d'animation et s'inscrivent dans un planning d'activité hebdomadaire. Ce planning peut être modifié pour des raisons climatiques, mais aussi selon les choix et les propositions des enfants, ce pour être en cohérence avec les objectifs pédagogiques.

9. Tarifs :

La Caisse d'Allocations Familiales nous demande de pratiquer au minimum 3 tarifs différents selon les quotients familiaux des parents :

TARIFS 2016/2017		Tranche 1 : QF inf. à 500	Tranche 2 : QF entre 500 et 1500	Tranche 3 : QF sup. à 1500
Cahagnes / Les Loges St Pierre du Fresne et SIVOS de la Drôme	Semaine de 5 jours	40 €	50 €	60 €
	1 journée	10 €	12 €	14 €

Les familles devront obligatoirement présenter, au moment de l'inscription, leur quotient familial délivré par la CAF (si vous ne le connaissez pas, demandez-le à la CAF) afin de connaître le tarif pour 1 semaine.

Si le quotient familial n'est pas présenté, la famille concernée sera automatiquement classée dans la tranche la plus haute.

PROGRAMME DES VACANCES DE NOËL :

Thèmes : « PREPARONS LA VENUE DU PERE NOËL!!! » : Activités manuelles (Confection du sapin et des décorations, fabrication de boules de Noël, lutins, de cartes de vœux...), activités sportives (olympiades, jeux collectifs et traditionnels...), cuisine (préparation du goûter de Noël...), jeux musicaux, sortie **SURPRISE**...

INSCRIPTIONS A PARTIR DU JEUDI 1^{er} DECEMBRE.

PETIT RAPPEL : DATES D'OUVERTURE DU CENTRE :

- **VACANCES D'HIVER** : du lundi 13 au vendredi 17 février 2017.
- **VACANCES DE PRINTEMPS** : du lundi 10 au vendredi 14 avril 2017.

Marché de Noël

A LA SALLE DES FETES DE CAHAGNES

Artisanal & gourmand

Idées Cadeaux, créateurs, artisans

Vente de sapins et repas (tartiflettes) sur réservation

Vin, Chocolat chaud

Crêpes,

Maquillage des enfants

De 10H à 17H

Présence du

Père Noël

Venez nombreux.



Retrait des sapins, tartiflettes et paniers garnis

VENTE DE SAPINS

Cette année, l'APE organise une vente de sapins qui seront à retirer lors du *market de Noël* le **04 décembre** à la salle polyvalente de Cahagnes de 10h à 17h.

La date de retour des commandes accompagnées de leur règlement est souhaitée pour le 25 novembre.

Contact : Mme COLASSE au 06.38.83.62.83.

Règlements en espèces ou par chèque à l'ordre de l'APE de Cahagnes.

EPICEA coupés

Hauteur (en cm)	Qté	Prix unitaire	Prix total
80-100		8,00 €	
100-125		9,50 €	
125-150		11,00 €	
150-175		13,00 €	
175-200		15,50 €	
200-225		18,00 €	

NORDMANN coupés

Hauteur (en cm)	Qté	Prix unitaire	Prix total
80-100		12,00 €	
100-125		15,00 €	
125-150		19,50 €	
150-175		25,00 €	
175-200		28,00 €	
200-225		30,00 €	
225-250		35,00 €	

EPICEA en pot

Hauteur (en cm)	Qté	Prix unitaire	Prix total
100-125		12,50 €	
125-150		15,00 €	
150-175		18,00 €	

NORDMANN en pot

Hauteur (en cm)	Qté	Prix unitaire	Prix total
80-100		16,00 €	
100-125		21,00 €	
125-150		23,50 €	

EPICEA racines

Hauteur (en cm)	Qté	Prix unitaire	Prix total
125-150		12,00 €	
150-175		14,50 €	

TOTAL DE LA COMMANDE :